



ASSOCIATION SAVI

FICHE D'INSCRIPTION

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

Saison 2025/2026

DOSSIER D'INSCRIPTION – FORMATION BNSSA

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone :

Email :

Numéro de sécurité sociale :

Situation actuelle : Étudiant Demandeur d'emploi Salarié Autre :

PHOTO

Pour les stagiaires mineurs :

| | |
|---------------------|-------------|
| PERE / NOM : | Prénom : |
| E-mail : | Téléphone : |
| MERE / NOM : | Prénom : |
| E-mail : | Téléphone : |

Je soussigné(e),désire m'inscrire à la formation suivante :

BNSSA (seulement formation aquatique) **450 euros**

BNSSA + PSE 1 **600 euros**

PSE 1 seul **250 euros**

Horaires de formation :

Tests d'entrée : le dimanche 01/02/2026 à 10h00

Formation PSE 1 : Du 16/02/2026 au 20/02/2026, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Formation BNSSA : Du 23/02/2026 au 27/02/2026 :

- Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00
- Le vendredi, de 14h00 à 17h00 (**EXAMEN FINAL**)

Lieu de formation et des tests :

Piscine de la Pausa
Boulevard de la Signore
13700 MARIGNANE

Règlement :

Mode règlement : Chèque (Association SAVI) Espèces

Toute activité commencée est due, il ne sera effectué aucun remboursement. Tout cours non suivi est perdu. **Le certificat médical est obligatoire.**

Tout dossier incomplet sera rejeté.

L'Association SAVI se réserve le droit d'annuler une session de formation en cas d'effectif insuffisant.

Les dossiers sont à retourner par mail, complet, le **13/02/2026 au plus tard.**

Les paiements seront à déposer en main propre lors du premier jour de formation.

Tél : 07.67.37.42.59

Mail : contact.associationsavi@gmail.com

Site internet : <https://asso-savi.com/>

Date :

Signature

FICHE D'INSCRIPTION

Documents à fournir

PREREQUIS :

- Être âgé(e) de plus de 17 ans pour passer l'examen ;
- Être déclaré apte médicalement pour suivre la formation et passer l'examen selon les exigences du certificat médical joint au présent dossier d'inscription ;
- Être titulaire du PSE 1, à jour de la formation continue pour une inscription au BNSSA seul
- Savoir bien nager et avoir une bonne condition physique ;
- Être en possession du matériel obligatoire :
 - Maillot de bain (short interdit)
 - Bonnet de bain
 - Lunettes de piscine
 - Serviette de bain
 - Bouteille d'eau
 - Palmes/ Masque/ Tuba

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- La « Fiche d'inscription » dûment complétée, accompagnée des pièces demandées
- La convention pédagogique dûment complétée et signée
- La photocopie lisible Recto-Verso de votre CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ou PASSEPORT à jour
- Le CERTIFICAT MÉDICAL récent (daté de moins de 3 mois), complété, daté et signé par le médecin avec le cachet du médecin. MERCI d'utiliser le document ci-joint (format spécifique au BNSSA)
- 1 photo d'identité récente
- L'autorisation de droit à l'image complétée et signée
- L'autorisation d'hospitalisation pour personnes mineures complétée et signée (cf. page 9)
- La Charte d'engagement du sauveteur signée
- L'attestation d'obtention du PSE1 et de son recyclage à jour pour les inscriptions au BNSSA seul

FICHE D'INSCRIPTION

Charte d'engagement du sauveteur

« En tant que Sauveteur » je m'engage à :

- Être à l'heure
- Agir dans le respect des règles de citoyenneté
- Être serviable et au service des autres / Être solidaire
- Avoir l'esprit d'équipe
- Avoir l'esprit sportif
- Être loyal et juste
- Être respectueux des autres
- Être respectueux de l'encadrement
- Être respectueux du matériel et des locaux mis à ma disposition.

Signature du sauveteur :

FICHE D'INSCRIPTION

Convention Pédagogique BNSSA

2025/2026

Etablie entre :

Le stagiaire BNSSA (Nom, Prénom) :

Et

L'Association SAVI représentée par Mme ALBOUY Odile, Présidente.

OBJECTIF : Obtention du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

Article 1 :

Pour atteindre l'objectif, le stagiaire s'engage à :

- Suivre régulièrement les séances de travail et respecter l'emploi du temps proposé,
- Prévenir de ses éventuelles absences auprès de ses entraîneurs,
- Signer la fiche de présence,
- Fournir un travail personnel (nager en dehors des entraînements pour rattraper une absence par exemple, travailler la théorie ..),
- Respecter le règlement intérieur de l'Association SAVI et de la piscine de la Pausa.
- Passer la session PSE1 (premiers secours en équipe de niveau 1) ou avoir son PSE 1 à jour

Article 2 :

- De son côté, l'association SAVI s'engage à :
- Fournir un soutien pédagogique personnalisé, destiné à atteindre l'objectif fixé,
- Mettre à la disposition du stagiaire du matériel d'entraînement (mannequin, ballon de sauvetage...),
- Assurer un suivi régulier de sa progression,

Fait à : le :

Le stagiaire

La présidente de l'Association SAVI

(Signature précédée de la
mention « Lu et approuvé »)

FICHE D'INSCRIPTION

Certificat médical BNSSA

Le certificat médical doit établir moins de 3 mois avant la date de dépôt du dossier et est exigé pour tout candidat au BNSSA ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné, docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour M. et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente, en particulier, une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil, mesurées séparément.

Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10) ;

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

A, le,
(Signature et cachet du médecin)

FICHE D'INSCRIPTION

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)

- Autorise
- N'autorise pas

- à photographier ou filmer mon enfant

..... lors des entraînements, manifestations, stages, compétitions sportives.

- à diffuser les photos et films pouvant servir à des fins de promotion et/ou de communication.

- à publier sur le blog internet du club les photos ou vidéos représentant mon enfant prises dans le cadre des activités organisées par l'Association SAVI.

L'Association SAVI s'engage pour sa part à ne publier que des photographies représentant les enfants dans le contexte de l'activité organisée autour du sauvetage sportif.

A Le

Signature des parents, ou tuteurs légaux, précédée de la mention « Lu et approuvé ».

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant, autorise mon fils / ma fille.....

à participer aux activités de l'Association SAVI pour la saison 2025/2026.

En cas de nécessité, j'autorise la (les) personne(s) référente(s) à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (soins médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Date et Signature :

FICHE D'INSCRIPTION

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Pour les personnes mineures : J'autorise, en cas d'accident, l'hospitalisation de mon fils / ma fille (rayer la mention inutile) par les responsables des entraînements dans l'établissement de soins public ou privé le mieux adapté.

Fait à :

Le :

Signature :

DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies pour l'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé pour l'Association SAVI pour enregistrer l'inscription de l'adhérent et le déclarer auprès de la FNMNS. La base légale du traitement est l'adhésion à l'Association SAVI et à la FNMNS.

- Les données collectées seront seulement communiquées à la FNMNS.
- Les données sont conservées pour la durée de la saison en cours.
- Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
- Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.
- Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'association à son adresse e-mail.
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectées, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.